



Création de places de stationnement payantes dans le cadre des travaux de comblement de carrières

la14plus14.fr

07 mars 2019

INFO CHANTIER

Les noms des gares sont provisoires

Des emprises de chantier liées au confortement des carrières sont installées depuis le 25 février 2019 pour une durée prévisionnelle de 3 mois sur la rue Brossolette ainsi que sur l'avenue du Docteur Lacroix.

Ces emprises impliquaient initialement la neutralisation provisoire de 12 places de stationnement (5 sur la rue Brossolette et 7 sur l'avenue du Docteur Lacroix) dans un quartier où la problématique liée stationnement est importante. Le projet de la ligne 14 et la ville du Kremlin-Bicêtre ont donc réfléchi à des solutions pour limiter l'impact des travaux du métro sur cette problématique. De cette réflexion deux solutions ont émergé :

- Le projet a réduit son emprise avenue du Docteur Lacroix en utilisant au mieux les autres emprises proches ce qui permet de ne neutraliser que 4 places au lieu de 7.
- 7 des places en créneau restantes côté pair de l'avenue du Docteur Lacroix ont été transformées en 14 stationnements en épi soit un gain de 7 places.

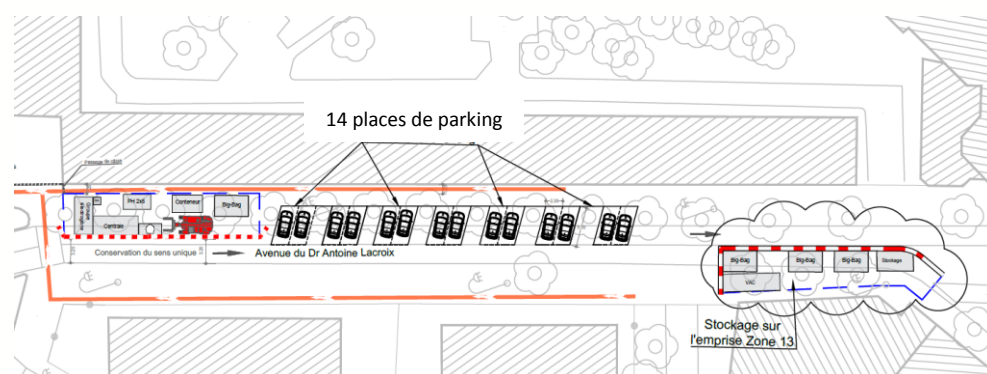
Le projet neutralise donc 9 places pour son besoin mais en restitue 7. Le déficit total de places de stationnement dû au chantier se limite donc à 2 places. La gêne pour les riverains est ainsi limitée au maximum.

Vous souhaitez en savoir plus ? Votre chargé d'information de proximité est joignable au **06 17 27 51 33** ou par mail : **contactligne14sud@ratp.fr**

Restez informé de l'actu du projet en paramétrant vos alertes sur la14plus14.fr rubrique « Mon info ».

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée.

L'équipe projet RATP



Emprise de chantier – Restitution du stationnement